

Sur les hauteurs de Marcellaz-Albanais



Une randonnée proposée par cactus blues

Une boucle vallonnée qui emprunte les chemins communaux et quelques portions de routes peu fréquentées entre Marcellaz-Albanais et Montagny-les-Lanches. Nombreux panoramas sur le Jura, les Bornes les Aravis et les Bauges.

Durée	3h 40	Difficulté	Moyenne
Distance	10,98 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	189 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	198 m	Commune	Marcellaz-Albanais (74150)
Point haut	701 m	Région	Alpes
Point bas	541 m		



Trace n° 278227

Description

Départ de Marcellaz chef-lieu, Place de l'Albanais (nombreuses places de parking disponibles).

(D/A) Monter en passant devant la mairie puis prendre à gauche la Rue des Écoles puis encore à gauche la Route de la Radia.

(1) Quand la route vire à droite, continuer tout droit dans le Chemin des Étangs. À la fourche triple, continuer tout droit dans le chemin du milieu. Prolonger au Sud-Est dans le chemin rural qui rejoint la D38 (Route de Chapeiry).

(2) Suivre à droite la D38 sur environ 400m. À l'entrée du hameau des Vorges, prendre à droite (Sud-Ouest) le chemin qui part en sous-bois.

(3) Après 300m, à la fourche, prendre à gauche (Sud) le Chemin de Sous-Metry. Rejoindre la Route de Chaunu et la suivre à droite.

(4) À la croix, tourner dans le premier chemin à gauche et monter jusqu'au hameau de Gleufoy. Obliquer alors à gauche et suivre la petite route qui redescend vers la D38.

(5) Au croisement avec la D38, prendre à droite direction Chapeiry (Sud-Est). Après environ 500m, bifurquer à gauche direction "La Molière", puis à droite direction "Montmasson". Traverser le hameau de Chalanche et croiser un chemin.

(6) À l'entrée de Montmasson, à la croix, prendre à gauche le chemin des Molasses (ou de Molassie) qui monte jusqu'à rejoindre le Chemin des Grands Champs.

(7) En haut de la montée, à l'orée du bois, prendre à droite direction Nord-Est. Virer ensuite à droite puis à gauche, à angle droit, et arriver au lieu-dit Le Château.

(8) Au croisement en T, tourner à gauche dans la Route du Crêt, qui se prolonge par la Route de [Montagny-les-Lanches](#) jusqu'au hameau d'Oilly (demeurer sur la petite route).

(9) À la sortie d'Oilly, obliquer à gauche et descendre vers Joudrain. Au croisement, continuer tout droit en descente.

(10) Rejoindre la D16 (route Annecy-Rumilly dite "Route des Creuses") et la suivre à gauche en direction de Rumilly. Ignorer le départ de la D38 sur la gauche et virer à droite. À la fourche qui suit, tourner à gauche et rejoindre la Place de l'Albanais (D/A).

Points de passage

- D/A Place de l'Albanais**
N 45.873169° / E 6.000921° - alt. 552 m - km 0
- 1 Chemin des étangs**
N 45.87206° / E 5.99965° - alt. 556 m - km 0.34
- 2 Route de Chapeiry**
N 45.86558° / E 6.00638° - alt. 573 m - km 1.27
- 3 Fourche**
N 45.86245° / E 6.00739° - alt. 587 m - km 1.89
- 4 Carrefour - Croix**
N 45.8581° / E 6.00576° - alt. 601 m - km 2.43
- 5 Croisement route de Gleufoy / D38**
N 45.86017° / E 6.0151° - alt. 598 m - km 3.28
- 6 Chemin des Molasses**
N 45.85367° / E 6.02928° - alt. 644 m - km 4.96
- 7 Orée du bois**
N 45.85867° / E 6.0284° - alt. 701 m - km 5.53
- 8 Le château**
N 45.86153° / E 6.04027° - alt. 633 m - km 6.77
- 9 Oilly**
N 45.87309° / E 6.01597° - alt. 608 m - km 9.38
- 10 D16 (route des Creuses)**
N 45.87261° / E 6.00678° - alt. 541 m - km 10.2
- D/A Place de l'Albanais**
N 45.873176° / E 6.000921° - alt. 552 m - km 10.98

Informations pratiques

Attention : la D16 et la D38, que l'on ne peut éviter sur quelques portions de ce parcours, sont très fréquentées en semaine aux heures de pointe (7h-9h/17-19h).

Le Chemin des Étangs, le Chemin de Sous-Metry et le Chemin de Gleufoy peuvent présenter quelques passages boueux en période humide ou après des orages.

À voir

- [Musée de la fausse monnaie](#)
- [Vente directe de fromages de Chèvre](#) Gaec l'Alambic

- Vente directe de viandes à La ferme du château

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-sur-les-hauteurs-de-marcellaz-albanais/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



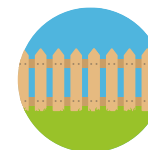
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



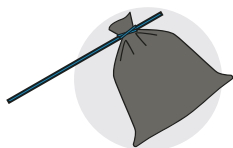
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



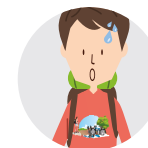
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.